



## **COMITÉ DE BON VOISINAGE DU PONT JACQUES-CARTIER**

Travaux majeurs de renforcement d'acier au pont Jacques-Cartier 2017

### COMPTE-RENDU

Réunion tenue le mardi 6 juin 2017 (19h)

Centre St-Pierre, 1212, rue Panet, Montréal (QC) H2L 2Y7

### **Représentants présents**

#### LES PONTS JACQUES CARTIER CHAMPLAIN INCORPORÉE (PJCCI)

- + Manon Leroux, Directrice, Projets
- + Andy Woo, Directeur, Planification
- + Julie Paquet, Directrice, Communications
- + Janick Bonnier, Ingénieur, Construction
- + Vincent Guimont-Hébert, Ingénieur, Environnement et responsabilité sociale d'entreprise
- + Joëlle-Ann Blanchette, Conseillère, Communications

#### CONSORTIUM WSP-CIMA+ (WSC)

- + Yannick Lafleur, Ingénieur, Surveillant de chantier
- + Guy Lemay, Ingénieur, Surveillant de chantier

#### MONTAGE SAINT-LAURENT (MSL)

- + Michel Lauzier, Directeur, Opérations

#### VILLE DE MONTRÉAL (VdM)

- + Pierre-André Volcy, Technicien en contrôle de bruit, Division permis et inspection
- + Norbert Payne, Technicien en contrôle de bruit, Division permis et inspection

#### SPVM – POSTE DE QUARTIER CENTRE-SUD (SPVM)

- + Christophe Van-Eyck, Agent, Poste de quartier 22

#### SPECTRE DE RUE

- + Jean-Denis Mahoney, Travailleur de milieu

### **Début de la rencontre**

#### INTRODUCTION PAR JULIE PAQUET

La modératrice ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle rappelle le mandat du comité et les objectifs de la rencontre : présenter une mise à jour des travaux d'acier au pont Jacques-Cartier (secteur Montréal) et des mesures compensatoires temporaires, discuter des travaux prévus en 2018, faire un retour sur l'exercice de consultation publique sur l'aménagement des terrains sous le pont et présenter le nouveau partenariat communautaire avec Spectre de rue. Chaque intervenant se présente aux membres du comité et aux citoyens.

### **Suivi sur les travaux d'acier en cours, les prochaines phases et la mise en place des mesures compensatoires temporaires**

#### PRÉSENTATION PAR MANON LEROUX

Le renforcement de la charpente métallique du pont Jacques-Cartier représente le plus gros contrat d'acier de l'histoire du pont ; il comprend le remplacement d'appareils d'appui et le renforcement de plusieurs éléments structuraux d'acier.

Les travaux se situent à Montréal (entre les rues Viger, De Lorimier, De Maisonneuve et Dorion). Les travaux comprennent une variété d'activités : enlèvement de rivets métalliques, boulonnages temporaires et permanents, installation d'échafaudage, installation de plaques d'acier, levage du pont, peinture de certaines sections. Les travaux préparatoires sont toujours réalisés de jour. Le

remplacement d'éléments structuraux est réalisé de soir, de nuit et de week-end (voies de circulation fermées au-dessus des zones de travaux).

Environ 90 % des travaux de la phase 1 (entre Tansley et De Maisonneuve) sont complétés. La fin des travaux d'acier est prévue pour juin, suivi de travaux de peinture et de nettoyage. La fin des travaux de la première phase est prévue pour juillet. La phase 2 des travaux (entre De Maisonneuve et l'entrée du pont), débutera en octobre et se poursuivra jusqu'au printemps 2018. La troisième et dernière phase des travaux (entre Tansley et le boulevard De Maisonneuve), débutera à l'été 2018 et se poursuivra jusqu'au printemps 2019.

PJCCI prend très sérieux les commentaires et inquiétudes des riverains. Au cours des derniers mois, PJCCI a notamment reçu des commentaires au sujet du bruit de martèlement, de l'horaire des travaux sur le chantier, de la poussière occasionnée par les travaux et de l'inversement de la circulation sur la rue Falardeau.

En réponse à ces commentaires, PJCCI a mis en place les mesures de mitigation suivantes :

- + Optimisation des horaires de travail (limitation des travaux bruyants tôt le matin)
- + Nettoyage du chantier et du trottoir
- + Envoi d'un avis postal aux résidents pour l'inversement de la circulation sur la rue Falardeau

Au printemps 2017, des rencontres ont été organisées avec les copropriétés limitrophes aux terrains de PJCCI dans le but de les consulter sur la mise en place de mesures compensatoires temporaires visant à minimiser les impacts et embellir le secteur pendant la durée des travaux. Des ententes seront prochainement signées avec les parties concernées. Les travaux d'installation de clôtures et de bacs à fleurs auront lieu au cours de l'été 2017.

## Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
<b>Victor Balsis</b> : Planifiez-vous effectuer prochainement des travaux en lien avec la rétention d'eau dans le secteur Ste-Catherine ?	<b>Janick Bonnier (PJCCI)</b> : Ces travaux sont prévus dans le cadre du projet de réaménagement des terrains sous le pont Jacques-Cartier (2020-2021). Une date précise n'a toutefois pas encore été déterminée pour l'instant.
<b>Denis Parent</b> : Planifiez-vous réaménager le secteur de la piste cyclable près de la rue Dorion afin de sécuriser davantage le passage des usagers à cet endroit ?	<p><b>Julie Paquet (PJCCI)</b> : Des discussions sont présentement en cours quant au lien cyclable dans le secteur.</p> <p><b>Andy Woo (PJCCI)</b> : Les enjeux de sécurité soulevés devront être travaillés en collaboration avec la Ville de Montréal. Nous allons communiquer avec eux afin de clarifier et possiblement revoir le tracé du réseau cyclable à cet endroit.</p> <p><b>Julie Paquet (PJCCI)</b> : Il y a présentement des projets de réaménagement des liens piétons-cyclistes en cours avec l'objectif à moyen-terme de ségréger les piétons d'un côté du pont et les cyclistes de l'autre et d'améliorer les dispositifs relatifs à la sécurité des usagers. Des discussions sont également en cours avec la Ville de Montréal pour simplifier les liens cyclistes dans le quartier et améliorer la sécurité des usagers.</p>

	<p><b>Joëlle-Ann Blanchette (PJCCI)</b> : Un projet pilote sera également lancé cet été, sur le réseau piétonnier et cyclable de Jacques-Cartier, en collaboration avec la SQ, pour sensibiliser les usagers aux comportements sécuritaires. En ce sens, six cadets de la SQ patrouilleront la piste et le trottoir dès le mois de juillet.</p>
<p><b>Résidente</b> : Serait-il possible de modifier les horaires de travaux de façon à débiter les travaux plus tard le matin et les finir plus tôt soir ?</p>	<p><b>Janick Bonnier (PJCCI)</b> : Dans le cadre des travaux en cours, nous avons optimisé les horaires de façon à réaliser une majorité des travaux bruyants de jour (avec début des travaux après 7h dans la mesure du possible) au lieu de la nuit. Malheureusement, la nature des travaux nécessite tout de même des travaux de nuit puisque des voies de circulation sur le pont doivent être fermées. Les travaux d'acier devraient se terminer en juin, suivi de travaux de nettoyage et de peinture. La fin des travaux de la première phase est prévue en juillet.</p> <p><b>Julie Paquet (PJCCI)</b> : Nous terminons présentement la première phase de travaux. Toutefois, de nouvelles mesures d'atténuation de bruit sont présentement à l'étude et seront mises en place dans le cadre des prochaines phases de travaux.</p>
<p><b>Ethel Laurendeau</b> : Est-ce possible de fermer le pont de jour au lieu de la nuit pour faire les travaux ?</p>	<p><b>Julie Paquet (PJCCI)</b> : Au cours des derniers mois, nous avons fait des fermetures de jours, de week-ends, afin d'essayer de condenser le plus de travaux possibles de jour, mais de semaine ce n'est malheureusement pas possible à cause de la circulation routière.</p>
<p><b>Résident</b> : Est-ce que la troisième phase de travaux (été 2018) aura lieu exactement au même endroit que les travaux actuels ou plus au Nord ?</p>	<p><b>Janick Bonnier (PJCCI)</b> : La troisième phase de travaux, prévue pour l'été 2018, aura lieu un peu plus au Nord que les travaux actuels, soit à partir de la rue Tansley, jusqu'au boulevard De Maisonneuve.</p>
<p><b>Léo Pelletier</b> : Quelle sera la nature des travaux des phases à venir ?</p>	<p><b>Manon Leroux (PJCCI)</b> : Ce sera des travaux de la même nature que ceux actuellement en cours, soit des travaux de renforcement de la charpente métallique du pont. Toutefois, tel que mentionné précédemment, de nouvelles mesures d'atténuation de bruit seront mises en place lors des phases subséquentes. Nous étudions présentement des méthodes variées afin de minimiser encore davantage le bruit lors des prochaines phases de travaux.</p>

## Retour sur l'exercice de consultation publique sur les plans d'aménagement des terrains sous le pont Jacques-Cartier (2020-2021)

PRÉSENTATION PAR ANDY WOO

Un avant-projet de revitalisation des terrains sous le pont Jacques-Cartier est présentement en cours. Ce dernier s'inscrit dans le plan de revitalisation du pont Jacques-Cartier qui a pour objectif

de favoriser l'intégration du pont dans son milieu. Organisée conjointement avec l'arrondissement de Ville-Marie, la consultation publique tenue le 20 avril dernier a rassemblé plus de 200 participants venus s'informer, préciser des enjeux locaux et proposer différentes idées quant à l'aménagement du secteur. Lors de l'événement, six tables rondes de discussion furent proposées sur des thématiques variées : le projet dans son ensemble (2); l'aménagement des terrains sous le pont; les réseaux de circulation; l'aménagement des rues locales et des abords du métro; ainsi que l'entrée de ville. Globalement, la réponse des citoyens fut très favorable au projet de PJCCI. Le rapport final de la consultation publique sera prochainement disponible sur l'Espace citoyen du site Web [www.JacquesCartierChamplain.ca](http://www.JacquesCartierChamplain.ca).

Le début de la conception des plans d'aménagement finaux débutera à l'automne 2017, suite à l'analyse des résultats de la consultation publique et des commentaires reçus. Une présentation de l'avancement du projet sera faite dans le cadre du comité de bon voisinage du pont Jacques-Cartier. Les travaux d'aménagement des terrains aux abords du pont sont prévus pour 2020-2021.

## Partenariat avec l'organisme communautaire Spectre de Rue (2017-2018)

PRÉSENTATION PAR VINCENT GUIMONT-HÉBERT ET JEAN-DENIS MAHONEY

PJCCI a récemment signée une entente avec l'organisme communautaire Spectre de rue afin de venir en aide aux personnes itinérantes et marginalisées, dans l'arrondissement de Ville-Marie, près du pont Jacques-Cartier.

Souhaitant mettre en place une solution durable, PJCCI a établi un plan d'intervention avec Spectre de rue pour accompagner de façon continue et orienter vers les ressources appropriées les personnes itinérantes et marginalisées fréquentant les terrains à proximité du pont. Des travailleurs de rue seront également déployés dans le secteur afin de sensibiliser et d'aider la communauté locale à trouver des solutions aux problématiques liées à la présence de personnes itinérantes et marginalisées dans le quartier.

## Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
<p><b>Victor Balsis</b> : Pouvons-nous toujours vous soumettre nos commentaires pour le projet d'aménagement ?</p>	<p><b>Julie Paquet (PJCCI)</b> : Oui définitivement. La Ville a mandaté un organisme pour animer la consultation publique sur le développement du secteur élargi ; c'est leur rapport qui sera publié sous peu. Ceci dit, vous pouvez toujours nous faire parvenir vos commentaires et idées pour le projet de réaménagement des terrains sous le pont et ils seront pris en considération lors des prochaines étapes de nptre projet.</p> <p><b>Andy Woo (PJCCI)</b> : Il serait préférable de nous envoyer vos commentaires le plus tôt possible, afin qu'ils soient pris en considération dès maintenant, aux premières étapes du projet.</p>
<p><b>Mona Hanne</b> : Serait-il possible d'inclure une œuvre d'art dans le projet de réaménagement, au lieu d'un terrain de pétanque ? Nous sommes inquiets que ce type d'installation devienne un éventuellement un dépotoir public ou un lieu de rassemblement bruyant.</p>	<p><b>Christophe Van-Eyck (SPVM)</b> : Au cours de la période estivale, le poste de quartier 22 libère exclusivement huit policiers et six cadets pour patrouiller la rue Ste-Catherine et le secteur entourant le pont Jacques-Cartier, afin de sécuriser le secteur. Lorsque les terrains seront réaménagés sous le pont, sachez que nous avons fait la demande pour que les patrouilleurs du poste de quartier de la SPVM soient également attirés au</p>

	secteur sous le pont Jacques-Cartier pour augmenter le sentiment de sécurité des résidents. En collaboration avec PJCCI et les autres partenaires de la communauté, nous allons assurer une présence et une surveillance dans le quartier.
<b>Léo Pelletier</b> : J'habite au coin de De Lorimier et René-Lévesque et notre copropriété est aménagée de manière à créer un effet de caisse de son. Un aménagement qui inciterait les gens à se rassembler dans ce secteur, occasionnerait encore plus de bruit pour nous et cela nous inquiète énormément. Serait-il possible de le considérer dans vos plans finaux d'aménagement ?	<b>Andy Woo (PJCCI)</b> : Nous avons conçu les plans préliminaires d'aménagement de manière à proposer une progression graduelle dans l'espace urbain. Les espaces plus récréatifs et bruyants étaient situés près de la rue Ste-Catherine et plus on s'approche de René-Lévesque, plus les espaces ont été conçus pour être de moins en moins bruyants. Nous avons proposé l'idée du terrain de pétanque dans l'optique où ça ne crée pas trop de bruit. Toutefois, puisque cette proposition ne semble pas convenir à certains résidents du secteur, nous allons revoir l'idée et penser à une autre option.
<b>Résidente</b> : Est-ce la Sûreté du Québec (SQ) ou le SPVM qui va patrouiller les nouveaux terrains sous le pont ?	<b>Christophe Van-Eyck (SPVM)</b> : La SQ ne patrouille jamais sous le pont Jacques-Cartier. C'est le territoire de la SPVM.
<b>Victor Balsis</b> : J'ai participé à la consultation publique pour l'aménagement des terrains. Lors de l'une des tables rondes, il a été proposé d'aménager un passage piétonnier à l'arrivée à Montréal, au lieu de bretelles surélevées, pour accommoder les résidents du secteur. Croyez-vous qu'une telle suggestion sera prise au sérieux ?	<b>Julie Paquet (PJCCI)</b> : Cette portion du projet relève de la Ville de Montréal. Dans l'exercice de consultation, PJCCI proposait pour les aménagements sous le pont (terrains fédéraux) et la ville présentait une vision à plus long terme de réaménagement du territoire (terrains municipaux). C'est un projet qui est présentement à un stade plus préliminaire, pour repenser l'entrée de ville, les mouvements de circulation, la vie de quartier, c'était une réflexion beaucoup plus large. Je vous confirme que la Ville a bien entendue le commentaire et l'a pris en note. Nous participons présentement à des rencontres techniques dans le cadre du projet de la Ville. Je ne peux donc pas prendre le plein engagement pour la Ville mais je peux vous dire que votre proposition a bien été entendue et notée.
<b>Résident</b> : Qu'en est-il du déneigement de la piste cyclable sur le pont Jacques-Cartier ?	<b>Andy Woo (PJCCI)</b> : Nous sommes favorables à ouvrir la piste cyclable l'hiver et nous étudions présentement les différentes options possibles. Ce projet comporte plusieurs enjeux de sécurité et de coordination d'entretien, mais notre objectif est d'ouvrir éventuellement la piste l'hiver et nous travaillons présentement en ce sens.
<b>Résident</b> : Avez-vous une date à laquelle vous prévoyez nous faire part de ce plan (réseau cyclable/ouverture hivernale) ?	<b>Julie Paquet (PJCCI)</b> : Je crois que d'ici la fin de l'été, nous devrions être en mesure de vous présenter un plan d'action plus détaillé.
<b>Résidente (rue Tansley)</b> : Je souhaitais seulement vous mentionner que nous sommes plusieurs à être très heureux de ce nouveau projet d'aménagement	<b>Julie Paquet (PJCCI)</b> : Merci beaucoup de ces commentaires ; c'est très apprécié.

dans le secteur. Nous avons de jeunes familles et nous accueillons très favorablement l'aménagement d'espaces récréo-familial dans le secteur.	
<b>Résident</b> : Quel est le budget du projet de réaménagement des terrains sous le pont ?	<b>Andy Woo (PJCCI)</b> : En ce qui concerne les terrains sous le pont Jacques-Cartier, on parle d'un projet de l'ordre de 10 millions de dollars et ce sera entièrement assumé par PJCCI.
<b>Résident</b> : Quand comptez-vous mettre en place le projet de ségrégation des piétons et cyclistes sur le pont ?	<b>Andy Woo (PJCCI)</b> : Ce projet est présentement en cours. Il vise à sécuriser le réseau cyclable et piétonnier en réduisant les risques inhérents à la présence des piétons sur la piste cyclable. Les travaux de ségrégation sont prévus pour l'automne 2017.
<b>Résidente (rue Tansley)</b> : En tant que résidente du secteur, j'aimerais seulement souligner que je suis très heureuse de ce nouveau partenariat avec Spectre de rue.	<b>Vincent Guimont-Hébert (PJCCI)</b> : Merci beaucoup pour votre commentaire.
<b>Résidente (rue Tansley)</b> : J'aimerais également dire que je suis très heureuse que PJCCI se soit associé à l'organisme Spectre de rue pour mettre en place des solutions durables.	<b>Julie Paquet (PJCCI)</b> : Merci beaucoup.
<b>Denis Parent</b> : Combien de travailleurs de rue et de milieu vont intervenir dans le secteur, dans le cadre de ce partenariat ?	<b>Jean-Denis Mahoney (Spectre de rue)</b> : Deux travailleurs de milieu et deux travailleurs de rue vont intervenir de façon hebdomadaire aux abords du pont Jacques-Cartier.
<b>Denis Parent</b> : Pourrions-nous éventuellement communiquer avec vous (Spectre de rue et PJCCI) pour vous faire part d'une situation inquiétante pour nous ?	<b>Julie Paquet (PJCCI)</b> : À cet effet, une adresse courriel et un numéro de téléphone vous seront communiquées prochainement. Vous pouvez également communiquer directement avec nous via l'adresse courriel <a href="mailto:communications@pjcci.ca">communications@pjcci.ca</a> et nous nous assurerons de faire le suivi le plus rapidement possible.

## Fin de la séance

La séance du comité se termine à 20h30. Le compte-rendu de la séance sera disponible sur le site Web de PJCCI au [www.JacquesCartierChamplain.ca](http://www.JacquesCartierChamplain.ca) sur la page Espace citoyen.

La prochaine séance du comité se tiendra le mardi 26 septembre à 19h, au Centre St-Pierre.

Pour toute question, les citoyens, commerçants et usagers peuvent communiquer avec l'équipe de PJCCI d'ici là :

- + 450 651-8771
- + [communications@pjcci.ca](mailto:communications@pjcci.ca)

Pour rester informé des travaux, la communauté peut s'inscrire à l'alerte « Jacques-Cartier » via le site Web de PJCCI ou suivre le compte Twitter @pontJCBridge.